



COALITION QUÉBÉCOISE
POUR LE CONTRÔLE DU TABAC

4126, rue Saint-Denis, Montréal, Québec H2W 2M5 • Tél. : (514) 598-5533 • Téléc. : (514) 598-5283 • coalition@cqct.qc.ca

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

**Fardeau du tabac sur le système de santé :
En plus du tiers des séjours hospitaliers, le tabac est
responsable de 27 % des consultations auprès des infirmières**

Montréal, jeudi le 12 mai 2011 – Dans le cadre de la *Journée internationale de l’infirmière*, la **Coalition québécoise pour le contrôle du tabac** tient à souligner l’importante proportion de ressources infirmières qui sont accaparées par le tabac, un produit inutile et mortel qui échappe toujours aux priorités politiques du gouvernement actuel. Une étudeⁱ réalisée par les économistes du **Groupe d’Analyse** pour le compte de la **Coalition** révèle qu’en 2008, le tabagisme était responsable de plus du quart (27 %) des consultations auprès d’infirmières en dehors des séjours hospitaliers au Québec (voir la [fiche sur les soins infirmiers](#)ⁱⁱ). Ce fardeau s’ajoute aux soins hospitaliers dus au tabac, qui accapare près du tiers des journées d’hospitalisation selon les mêmes chercheurs (voir la [fiche sur les soins hospitaliers](#)ⁱⁱⁱ).

Les auteurs expliquent ce pourcentage élevé de consultations auprès des infirmières liées au tabagisme par le fait que, outre le counselling en cessation offert par certaines d’entre elles, le tabagisme est généralement associé à des soins de santé plus importants à maladies équivalentes de par « *la nature plus aigüe des crises, d’un plus grand nombre de complications et d’une durée plus importante de la période de guérison chez les fumeurs.* » L’étude a examiné un seul volet de la gamme des soins infirmiers : les consultations en dehors des séjours hospitaliers. Les auteurs estiment que 27 % de ces consultations sont directement liées au tabac.

« *Si on projetait cette proportion sur l’ensemble des salaires des infirmiers et infirmières, on parlerait de plus d’un demi-milliard de dollars avalés par le tabac pour cette seule composante du système de santé* » estime **Flory Doucas, porte-parole de la Coalition**. L’enveloppe budgétaire annuelle des salaires des infirmiers et infirmières du Québec est de 2,3 milliards de dollars^{iv}.

« *La croyance populaire veut que la lutte contre le tabac tire à sa fin. Or, le tabac continue de tuer 10 400 Québécois et Québécoises chaque année, plus que toute autre cause de maladies évitables, et représente un immense fardeau pour le système de santé* », d’ajouter **madame Doucas**. « *Ce ne sont pas que les fumeurs qui sont victimes des produits de l’industrie du tabac mais bien tous les Québécois, qui doivent composer avec la détérioration des soins de santé dans un système surchargé en très grande partie par un produit abominable et inutile : le tabac.* »

L'étude du **Groupe d'Analyse** démontre que dans une perspective de réduction de la facture des soins de santé, la lutte contre le tabac s'avère une solution évidente, éthique et populaire. En mettant tout en œuvre pour réduire le tabagisme et éviter que les jeunes commencent à fumer, le gouvernement empêchera non seulement des milliers de décès inutiles et prématurés mais améliorera du coup l'accès aux soins de santé pour l'ensemble des Québécois de façon dramatique.

« On sait que les infirmiers et infirmières s'efforcent de fournir des soins de qualité empreints d'écoute et d'empathie. Or, leur charge de travail est souvent excessive et entraîne le recours aux heures supplémentaires obligatoires. La réduction du fardeau du tabac sur les soins infirmiers contribuerait grandement à engendrer des conditions de travail plus équitables et humaines — ce qui se traduirait inévitablement en une amélioration significative des soins. »

« Il est scandaleux de constater que le même gouvernement qui est responsable du système de santé tarde à prioriser la lutte contre la principale cause de maladies évitables. Aucune mesure d'envergure pour réduire le taux de tabagisme n'a été introduite depuis l'interdiction de fumer dans les bars et restaurants il y a 6 ans. Cette inaction est directement responsable de la stagnation du taux de tabagisme aux alentours de 20 % au cours des dernières années. Le ministre a pourtant promis une révision de la loi en automne 2010 mais malheureusement, rien n'a été fait » conclut **madame Doucas**.

LA LUTTE CONTRE LE TABAC N'EST PAS TERMINÉE!

- **Le tabac représente toujours la première cause de maladies et de décès évitables au Québec**, étant responsable d'environ un décès sur cinq, soit 10 400 décès par année^v — ou 28 décès chaque jour.
- **Le recul du tabagisme stagne, étant coïncé aux alentours de 20 % depuis 2006^{vi}**. Cela correspond à plus d'un million de Québécoises et de Québécois aux prises avec une dépendance mortelle. À titre de comparaison, un taux de 20% pour la tuberculose ou la poliomyélite (qui ont le même taux de mortalité que le tabagisme) serait jugé non seulement inacceptable mais une véritable catastrophe humanitaire et politique.
- Le taux de tabagisme stable signifie qu'à chaque année, **30 000 nouveaux jeunes remplacent les fumeurs qui arrêtent ou décèdent^{vii}**.
- Les lois contre la promotion du tabac deviennent de plus en plus désuètes puisque **l'industrie parvient à adapter ses stratégies de marketing pour continuer de séduire de nouvelles clientèles** : tabac à saveurs de friandises, nouveaux emballages branchés et séduisants avec des slogans qui banalisent les dangers, cigarettes plus minces et élégantes visant les jeunes femmes, etc.^{viii}

Informations :

Flory Doucas, Coalition québécoise pour le contrôle du tabac : 514-598-5533 ou 514-515-6780 (cell.)

Pierre-Yves Crémieux, Groupe d'Analyse : 617-425-8135

Lisa Pinheiro, Groupe d'Analyse : 514-394-4467

Marissa Ginn, Groupe d'Analyse : 514-394-4465

-
- ⁱ **Pierre-Yves Crémieux, Lisa Pinheiro, Marissa Ginn, Michel Cloutier, Groupe D'Analyse**, « IMPACT DIRECT DU TABAGISME SUR LE SYSTÈME DE SANTÉ AU QUÉBEC », 10 août 2010, pour le compte de la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac.
- ⁱⁱ **Pierre-Yves Crémieux, Lisa Pinheiro, Marissa Ginn, Michel Cloutier, Groupe D'Analyse**, « FICHE D'INFORMATION - Utilisation excédentaire des ressources médicales due au tabagisme : Soins infirmiers », 12 mai 2011.
http://cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2011/DOCU_11_05_12_GroupeDAnalyse_Fiche_Infirm.pdf
- ⁱⁱⁱ Voir la fiche sur les hospitalisations au http://cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2010/DOCU_10_08_10_GroupeDAnalyse_Fiche_Hosp.pdf.
- ^{iv} Total des salaires et temps supplémentaires pour les infirmières bachelières et les infirmières en 2007-2008 = 2 320 428 115 \$, **Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec**, « Bulletin d'information concernant les ressources humaines et institutionnelles du système sociosanitaire québécois », juin 2010. <http://publications.msss.gouv.qc.ca/statisti/pdf/INFO-serhum-juin2010.pdf>
- ^v Ministère de la Santé et des Services sociaux. <http://www.msss.gouv.qc.ca/sujets/santepub/tabac/index.php?Un-melange-de-produits-chimiques>
- ^{vi} Voir les statistiques sur le taux de tabagisme au Québec au http://cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2011/STAT_11_02_10_Statistiques_PrevalenceQC.pdf.
- ^{vii} Voir les calculs au http://cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2010/STAT_10_11_26_CalculsNombreNouveauxJeunesFumeursQc.pdf.
- ^{viii} Pour plus de détails, voir : http://cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2010/DOCU_10_10_14_Dossier_Revision_LoiTabac.pdf.